

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 23 mars 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAEELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoints au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mmes Nadine GUTHAPFEL, Sandrine DEMAY, M Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER, Claire-Catherine BRUN, M. Jean LACHMANN, Mme Anne-Catherine DORIDANT, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Jean-Paul BARTH donne pouvoir à Marie-Antoinette SYLVESTRE

Michel GOETTELMMANN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST

Amandine MARTIN donne pouvoir à Daniel BROCKER

Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAEELDER

Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN

Mme Bénédicte SADOWNICZYK donne procuration à Anne-Catherine DORIDANT

Absents :

6. Grands travaux – Aménagement urbain – Voirie et réseaux – Urbanisme – Patrimoine – Services techniques

RAPPORTEUR : M. Christian OTTENWAEELDER

6.2. Cession du véhicule IVECO

DELIBERATION D23032023/02

Dans le cadre de l'achat d'un nouveau véhicule plateau tri-benne FUSO Canter pour le service des Espaces Verts chez KROELY – MERCEDES BENZ Illzach, il a été acté en conseil du 1^{er} décembre la reprise de l'ancien véhicule IVECO, immatriculé AB-598-EZ, acheté en 2009, par le garage, pour la somme de 6 000€ TTC / 4 800€ HT.

Le nouveau véhicule devrait être livré en mars 2023 et a été engagé sur l'exercice 2022 pour un montant de 38 780€ HT.

Un nouvel acquéreur s'est fait connaître, pour le même montant, avec l'accord du garage, en la société DEFI LOGIS, n° SIRET 44343776900013.

20h15 : M. BOHN sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

ACTE la reprise du véhicule IVECO par la société DEFI LOGIS, n° SIRET 44343776900013, pour la somme de 6 000 € TTC / 4 800€ HT.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 28 mars 2023

Luc ADONETH
Le Maire,

Sandrine DEMAY
La secrétaire de séance,

